

Badge d'accès nécessaire sur toutes les déchèteries à compter du 2 mai

L'accès aux 13 déchèteries de Lorient Agglomération se fera sur présentation d'un badge (physique ou virtuel) à compter du lundi 2 mai 2022.

Après l'installation de barrières à l'entrée de chaque déchèterie puis la distribution des badges et e-badges aux habitants, le nouveau système d'accès débutera sur les déchèteries de Lorient (2 sites), Quéven et Plœmeur à compter du lundi 2 mai. La nouvelle déchèterie de Guidel, aménagée sur la zone de Pen Mané 3, disposera également de ce système dès son ouverture.

Pour rappel, ce système est déjà actif depuis le 14 février dernier sur les déchèteries de Languidic, Hennebont, Riantec, Groix, Plouay, Bubry, Cléguer et Caudan. Ainsi, ce sont désormais toutes les déchèteries de Lorient Agglomération qui sont soumises à ces mêmes modalités d'accès.



Des autorisations seront temporairement accordées aux usagers sans badge qui pourront solliciter les agents de déchèteries en appuyant sur l'interphone situé sur la borne d'entrée. Cependant, cette dérogation ne sera rapidement plus possible et l'accès aux déchèteries sera alors impossible sans badge.

Aussi, les usagers n'ayant pas encore fait leur demande sont invités à effectuer leur démarche dès que possible via le formulaire en ligne sur le site Internet de Lorient Agglomération : www.lorient-agglo.bzh ou directement en mairie. Les délais de traitement des demandes sont d'environ 3 semaines pour un badge physique et de 24h pour un badge « virtuel » (application mobile). Le badge est délivré gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile sur l'une des 25 communes de Lorient Agglomération.

Pour plus d'informations, Lorient Agglomération invite les habitants à consulter la page dédiée « Déchèterie : accès par badge » sur son site internet www.lorient-agglo.bzh ou, si besoin, à contacter ses services par mail numerover@agglo-lorient.fr ou via le Numéro vert : 0 800 100 601 (appel gratuit).

Comment utiliser le badge en déchèterie ?

A son arrivée, l'utilisateur doit approcher son badge ou son smartphone (pour les personnes ayant téléchargé l'application "Mon e-badge") à proximité du lecteur situé à l'entrée de la déchèterie et matérialisé par une cible sur fond rouge. Si le badge est valide, un signal sonore retentit et un message d'autorisation s'affiche sur le lecteur avant l'ouverture de la barrière.

A noter : l'application mobile téléchargeable en 2021 a été supprimée et remplacée par une nouvelle mise en ligne en 2022.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

